



DISTRICT AVEYRON FOOTBALL

Onet le Château, le 2 juillet 2026

Equipe Technique de Territoire
Ref : CER / JR
Dossier suivi par : Candy EVRARD ROUMEC
Objet : STATUT de l'éducateur 2026-2027

Madame La Présidente, Monsieur le Président,

Veillez trouver ci-joint les différentes conventions concernant vos éducateurs/éducatrices responsables d'une équipe évoluant en Séniors D1 garçons et filles et D2, ainsi qu'en U17 D1, U15 D1, U13 D1 ou U11 D1.

Nous vous prions de bien vouloir compléter ces conventions et de nous les retourner avant le 15 octobre 2026 à l'adresse suivante : candy.evrard-roumec@aveyron.fff.fr.

Nous vous informons également que toute convention non retournée avant la date limite susmentionnée sera soumise à l'application des règlements, notamment l'article 1.4 de l'annexe 5 des dispositions financières.

La certification n'a pas un caractère obligatoire, toutefois elle est préconisée dans le cadre de votre parcours de formation.

Pour toute demande de renseignements complémentaires, vous pouvez contacter :

M. Jérémie ROUMEGOUS, CTD-PPF, au 06.40.42.47.45 ou Stéphane MARRE au 06.75.48.42.09

En vous remerciant de votre collaboration, veuillez recevoir nos salutations sportives.

Stéphane MARRE

Président de la Commission Statut Educateur

Jérémie ROUMEGOUS

CTD-PPF